## JOURNAL FRANCFORT

AVEC PRIVILÉGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU SAMEDI, 12 AOUT 1797.

De Madrid , le 24 Juillet.

pris eule é le lon-, le Coe au alen. vied.

cette

it se

l'on un e et

eral al à

d et

et le

ldes-

ne va

triche vraidront

liter.

ligne

Gro-

runs-

L'on

e de ildes-

cavabourge

1 7,

Em-

DOUT

de la

le du

Lussie,

n de

PEm.

gutres

ité de

résen.

que le

pereut

terve-

ieu le

0 6

, le

5 6

Par suite des savantes dispositions du général Massardo, la stotille angloise a été contrainte, le 15 de ce mois, à onze heures du matin, de lever le siège. Toute l'escadre de Jervis a appareillé en même tems, et est allée mouiller plus au large, à environ 3 lieues de la ville. Là, tous les vaisseaux, frégates, bombardes, cannonières, et autres bâtimens, sont embossés sur une seule ligne, qui ferme absolument le passage du canal, ensorte que le blocus continue toujours.

Massaredo a prosité de cette retraite pour faire avancer toute sa flotille, forte de plus de cent voiles, et pour la placer en ordre de bataille, à une distance qui ne permette plus à celle des Anglois de se rapprocher, et de jetter des bombes dans la ville. Tout est préparé pour les bien recevoir, s'ils entreprennent d'attaquer cette barrière flottante. Huit Tartanes ont à bord des fourneaux à faire rougir les boulets, et sont armées chacune de deux canons de 36. Ce changement de position a rendu un peu de sécurité au petit nombre des habitans qui sont restés dans Cadix.

Massardo, qui d'abord avoit annoncé l'intention de sortir avec son escadre, ne paroît plus maintenant y songer. On dit qu'un renfort doit arriver aux Anglois: c'est sans doute cette nouvelle qui l'empêche de hasarder un combat.

De Turin, le 27 Juillet.

Depuis près de trois semaines, il règne dans ce pays une sermentation extraordinaire, occasionnée par la cherté excessive du bled. Le Roi avoit donné les ordres les plus sages pour empêcher les accaparemens; mais malheureusement ils n'étoient pas exécutés. Le peuple s'est

alarmé, et son inquiétude s'est communiquée de canton en canton avec la rapidité de l'éclair. Des malveillans, ou des gens avides de pillage, en ont profité pour se porter à des voies de fait. Le peuple s'est laissé entraîner; et à Fossano, Savillan etc., il s'est porté aux dépôts de bled, les a vuidés, et a vendu à 4 l. 10 s. l'émine de froment qui étoit montée jusqu'à 9 liv. Le gouvernement s'est efforcé de remédier au mal; il a donné les ordres les plus sévères concernant les accaparemens, et a dé-fendu de vendre le froment au-delà de 5 liv. 10 s., le seigle au-delà de 4 l., et le riz au-delà de 7 liv. Ces taux n'ont pas calmé l'effervescence. Diverses villes et communes ont suivi l'exemple de Fossano, avec plus ou moins de scandale et de suites fâcheules, selon qu'il y avoit, à la tête des administrations, des personnes plus ou moins fermes et énergiques. Quelques individus ont été tués par les troupes. à Asti, où il n'y avoit qu'un petit détachement qui a eté désarmé; mais on ne lui a fait aucun mal: on s'est contenté de le mettre dans l'impossibilité d'empêcher qu'on ne vuidat les magalins.

Pendant tout ce tapage dans les provinces, il n'y a eu ici qu'un petit attroupement dans la soirée du 16, occasionné par un boulanger qui avoit resulé de vendre du pain à la taxe. Cependant, cette ville étant la plus considérable des états de S. M., et celle où il y a le plus de personnes intéressées au bas prix des denrées, l'administration, de l'agrément du Roi, a fixé le pain de seconde qualité à un prix inférieur en comparaison de celui du bled, et s'est engagée à dédommager les boulangers : elle distribuera aussi 4 liv. de riz par semaine, aux gens du peuple, à un prix au-dessous de la taxe.

taxe.

Il y avoit une autre source de mécontentemens; c'étoit une grande quantité de billets de finance. Pour leur donner plus de confiance, le Roi vient de faire publier 2 édits. Par le premier, S. M. invite le clergé, la noblesse et autres propriétaires à venir au secours de l'état, insinuant qu'on pourroit mettre en impôt ce qu'on ne donneroit pas de bonne grâce: le jour où cet édit fut publié, il y eut, en cette capitale, pour 150 mille liv. de dons gratuits. Par le second édit, le Roi annonce que, du consen-tement du St. Siège, il hypothèque, pour la fûreté des billets, 1) tous les biens des ordres de St. Maurice et Lazare; 2) tous les biens de l'ordre de Malte; 3) pour cent millions des hiens du clergé. Les tiens des évêchés et des cures ne sont point hypothéqués. Il sera libre aux individus ou corps du clergé, qui vou-dront se libérer de l'hypothèque, de vendre le fonds hypothéqué. Les billets qu'on retirera de ces ventes, ainsi que ceux qu'on acquittera du produit des dons gratuits, seront brûlés.

Le gouvernement, voyant continuer des at-troupemens qui pouvoient compromettre la sureté de l'état, donna le 24 un nouvel édit, par lequel, en accordant une amnifile générale pour tout ce qui s'est passé, il autorise les juges et les administrations à armer les per-Ionnes honnêtes et les propriétaires, pour s'opposer à de tels désordres; leur permettant de prendre telles mesures qu'ils jugeront néces-faires pour le succès de cette disposition. En conséquence, à Quiers, les homnètes gens se font armés avant-hier soir, ont fait leur plan pendant la nuit, et sont venus à hout de se saisir des ches de l'insurrection; hier, onze de ces derniers ont été pendus. A Carignan, la semaine dernière, on en a pendu deux, sai-

sis en flagrant délit. Au milieu de toutes ces bagarres, nous avons la confolation de voir qu'il n'a été question que de bled. Dans beaucoup d'endroits, on l'a déposé chez les seigneurs; dans d'autres, on a adjoint quelques personnes aux administrations déjà existantes; plusieurs communes ont aussi envoyé des députations au Roi, pour ob-

tenir un arrangement. S. M. juge à propos de prendre des mesures pour préserver la capitale de semblables excès. Elle y fait venir de nouvelles troupes; 1800 hommes sont dejà venus renforcer notre garnison. Un bataillon est campé dans la cita-delle, qu'on garnit de quelques pièces de canon; on en place d'autres sur les remparts près de la porte Neuve. Les jours de sête et les dimanches, on multiplie les patrouilles et les piquets, parceque c'est en de tels jours que

le peuple désœuvré se laisse le plus l'acilement entraîner à des mouvemens.

De Vienne, le 5 Août.

Le secrétaire du général françois Clarck est reparti pour l'Italie. Quelques heures après fon départ, le fecrétaire de légation Napolitaine s'est mis en route pour Paris avec des dépêches relatives à la paix.

ches relatives à la paix.

Les troupes de notre garnison qui se sont mises en marche pour Pitalie, ont été aussirier remplacées par d'autres venues des frontières de la Pologne & de la Hongrie.

Il a été porté de nouvelles plaintes au tribunal suprême de l'Empire par le chapitre d'Eichstat & la ville Impériale de Weissenbourg, contre le Roi de Prusse, au sujet des invassions & autres violences qu'ils ont éprouvées; le tribunal par le configue de l'autre de l'autre de l'autre de l'autre de l'autre de l'autre violences qu'ils ont éprouvées; le tribunal par le configue qu'ils des la vieles de l'autre de l'autre de l'autre de la partie de l'autre de la partie de la en a donné communication à ce Souverain, afin qu'il y réponde.

Extrait des Nouvelles de Paris, du 6 Août.

Les deux commissions des inspecteurs de la salle se sont transportées ce matin au direc'oire pour lui demander des explications. Barras étoit filencieux; Laréveillère et Reubell étoient pales et incerains; Barthélemi étoit calme. Carnot s'est expliqué avec les commissaires, et il a cherché à dissiper leurs inquiétudes, en les assurant de nouveau que des ordres positifs avoient été donnés pour l'éloignement des troupes. (Quosidienne).

Plusieus officiers qui avoient été mandés à Pa-

ris, ont reçu l'ordre de partir.

Les allarmes de tous les bons citoyens, loin de se dissiper, semblent s'accroître; tout ce qu'on apprend, ce qu'on voit, ce qu'on pré-voit, fait craindre des projets sinistres, qui combleroient les maux de ce malheureux pays. Les effets publics baiffent; le prix des pièces d'or, contre l'argent augmente; un grand nomcre des habitans de cette grande commune vont à la campagne ou prennent des passe-ports pour s'éloigner. Ce qu'on annonce est st insenté que les esprits raisonnables resulent d'y croire; mais en pensant à ce qu'on a vu, on ne trouve plus rien qui puisse rassurer. Nous croyions avoir épuisé les malheurs et les folies; la source en est intarissable. (Véridique)

L'Ami du Peuple et le Journal des Hommes Libres annoncent d'un ton emphatique que le général

Augereau est arrivé à Paris.

L'on craint toujours que les négociations entamées à Lille n'aient pas une issue aussi heureuse qu'on l'avoit espéré d'abord. Un journal rapporte qu'un membre très influent du gouvernement a dit : Il n'y a que les royalistes qui veulent qu'on fasse la paix avec l'Angleterre.

Un de nos journaux de l'opposition public aujourd'hui le traité conclu avec Venise, et il donne cette pièce pour authentique. La voici:

## Copie du waité de Milan.

Le Directoire exécutif de la République françoise & le grand conseil de la République de Venise, voulant rétablir fans délai l'hormonie & la bonne intelligence qui régnoient entr'elles, conviennent des afticles suivans:

Art. Ier. Il y aura paix & amitié entre la République françoise & la République de Venise. Toutes les hossilités

cesseront des à-présent.

II. Le grand conseil ayant à cœur le bien de sa patrie & le bonheur de ses concitoyens, & voulant que les scènes qui ont eu lieu contre les françois, ne puissent plus se renouveler, renonce à ses droits de souverain, ordonne l'abdication de l'aristocratie béréditaire, de reconnoit la souveraineté de l'état dans la réunion de tons les citoyens, sous la condition expresse cependant que le nouveau gouvernement garantira la dette pucependant que le nouveau gonvernement garantira la dette publique nationale, bentretien des panvres gentilshommes qui ne possible aucuns biens fonds, & les pensions viagères accordées jusque à-présent sous le titre de provisions.

III. La République françoise, sur la demande qui lui en a été faite, voulant contribuer autant qu'il est en elle à la rranquillité de la ville de Venise et au bonheur de ses ha-

bitans, accorde une division de troupes françoises pour maintenir l'ordre & la sureté des personnes & des proprié-

tés, & pour seçonder les premiers pas du gouvernement dans toutes les parties de son administration. IV. La station des troupes françoises à Venise n'ayant pour but que la protection des citoyens, elles se retireront aussition que le nouveau gouvernement sera établi & qu'il déclarera n'avoir plus beloin de leur assistance. Les antres divisions de l'armée françoise évacueront également toutes les par-ties du territoire Vénitien qu'elles occupent dans la terre-ferme, lors de la conclusion de la paix continentale.

V. Le premier soin du gouvernement provisoire sera de faire terminer le procès des inquisiteurs & du commandant du fort de Lido, prévenus d'être les auteurs & iassigateurs des paysans Véronnois & de l'assassinat commis dans le port de Venise; il désavouera d'ailleurs les saits de la manière la plus convenable & la plus fatisfaifante pour le gouver-

mement françois.

8

1

e

VI. le Directoire exécutif, par l'organe du général en chef de l'armée, accorde pardon & annistie génerale pour tous les autres Vénitiens qui seroient accosés d'avoir pris part à toute conspiration contre l'armée françoise, & tous les prisonniers seront mis en liberté aussitot après la paci-fication. Le présent traité sera ratisse par les autres parties courressants dans le plus court délai possible pour sorties son entière exécution.

Milan le 27 Floréal, an 5. Ainsi a été, &c. Milan le 27 Floréal, an 5. Siené: Buonaparte, Lastemand, François Dona, Léonard

Justiniani & Louis Mocenigo.

## Articles secrets.

Art. Ier. La République françoise & celle de Venise s'entendront entrelles pour l'échange de différens territoires.

II. La République de Venise versera dans la caisse du

payeur de l'armée d'Italie trois millions tournois en numéraire; savoir, un millien dens le mois de Prairial prochain, un second million dans le mois de Messidor, & le troisième million lorsque le gouvernement provisoire sera entièrement

organise III. La République de Venise fournira pour la valeur de trois autres millions tournois, en chaavres, cordages, agrès & autres objets néceffaires à sa marine, sur la réqui-sition des commissaires qui seront nommés par le général en chef de l'armée; & en tant que ces objets existeront ré-ellement dans le magasin ou dépôt de l'arsenal.

IV. La République de Venise fournira en outre trois vaisseaux de ligne & deux frégates en bon état, armés & équipés de tout ce qui est nécessaire, sans comprendre l'équipage, & au choix du genéral en chef, qui, de son côté, promet au gouvernement Vénitien la médiation de la République françoise pour terminer les différends survenus entre-celle de Venise & la régence d'Alger. V. La Republique de Venise remettra ensin aux commis-

saires à ce destinés vingt tableaux & cinq cents manuscrits

au choix du général en chef.

Les cinq articles ci-dessis, quoique convenus & transcrits parément, sont néanmoins essentiellement inhérens au traité oftenfible conclu ce jourd'hui entre les deux R'publiques, & n'en sont, par le fait, que la continuation; en-forte que la non exécution d'un seul des articles secrets rendroit le traité entier nul & comme non stipulé.

Ainsi il a été arrêté & convenu; savoir, au nom de la République françoise, par le citoyen Buonaparte, général en chef de l'armée d'Italie; & par le citoyen Lallemand, mi-nistre plénipotentiaire de la République françoise près celle

de Venise, & au nom du Directoite exécutif.

Et au nom du grand conseil Venitien, par MM. François Dona, Léonard Justiniani & Louis Mocenigo, députés munis des pleins pouvoirs , dont l'original aft arrêté au traité os-

rensible de ce jour. Fait & signe à Milan, 16 Mai 1797, 2. ft.

Suivent les signatures. N. B. Il a ensuite été ratifié par la nouvelle municipalité

## Conseil des 500. — Fin de la seunce du 2.

Siméon appelle l'attention du confeil sur les victoires remportées dans les mers des Indes par le contre amiral Sercey. Lorsque j'ai défendu, dit-il, en comité général, les colonies de l'Orient, j'annonçai qu'elles n'en resteroient pas moins fidèles à la république, pour avoir refulé des agens et un décret qui alloient inonder ces isles des mêmes maux qui ont ravagé les Antilles. Je répondois aussi du courage et de la sidélité de Sercey; je ne me suis point trompé. La victoire sembloit nous suir sur les mers, Sercey l'a retenue, et il a ajouté à la couronne de nos succès, le seul sseuron qui nous manquoit. Il a prouvé qu'on peut hair les démagogues, et n'en être pas moins attaché à ses devoirs. Pourquoi le Directoire ne nous a-t-il pas fait connoître ces victoires? Hyder-Aly, dans les contrées où combat Sercey, se crut un instant trahi par son gendre; son gende arrive avec son armée, Hyder - Aly lui tend la main; je t'attendois; lui dit-il: Et nous aussi, nous attendions Sercey, et il n'a pas trompé notre attente. Quand même il eût commis une erreur, ses services et son courage ne l'auroientils pas suffisamment réparée?

Siméon demande qu'il foit fait un message au directoire, pour connoître les victoires remportées dans les mers des Indes, par le contre-- Cette proposition mile aux amiral Sercey. -

voix, est adoptée.

Le Directoire fait passer un message, dans lequel il ex-pose de nouveau la détresse actuelle du trésor public, & annonce que pour la Décade prochaine il y aura un déficie de 14 millions, par l'insuffisance des recettes. Renzoyé à la commission des finances, pour faire un prompt rapport.

Séauce du 3, - L'administration centrale de Lyon, dans une adresse au conseil, dénonce, comme contraire à la constitution, l'arrêté pris par le Directoire, le 13 Messidor, et par lequel il autorise le général Canuel à mettre cette commune en état de siège. - Cette adresse est

renvoyée à la commission desà chargée d'un rapport sur l'arrête dont il est ici question. Pastoret, au nom de la commission d'instruction publique, fait un rapport sur le mal que sont dans les campagnes nombre de charlatens & d'empiriques qui exercent la médetre e & la chiturgie, sans avoir aucune espèce de con-noissance ni en chiturgie ni en médecine; qui estropient, tuent & se jouent de la vie des autres pour gagner la leur...
Pour remédier à cet abus, Pastoret propose d'assujettir à un examen tous ceux qui sans s'être conformés aux loix sur les officiers de santé, voudront en remplir les fonctions. -

Impression & ajournement.

De Londres, le 1er. Août (par la France).

Hier matin, M. Wesley, frère du lord Mor-nington, et secrétaire de l'ambassade Britannià Lille, est arrivé avec des dépêches du lord Malmesbury. On croit qu'il a apporté la réponse du Directoire exécutif de France aux dernières propositions de notre cour , en réplique à son contre-projet. Il n'a encore rien transpiré à cot égard, toutes les lettres et papiers de France ayant été arrêtés à Douvres, à bord du paquebot la Diane, sur lequel est venu M. Wesley.

Le 29, les membres de la société correspondance de se rassemblèrent au nombre d'environ 3 mille dans un champ, à quelque distance de cette capitale, dans le dessein de rédiger une pétition au Roi pour demander une réforme du gouverneme it. Ce rassemblement étoit désen-du par la lo ; le juge-de-paix Addington s'y rendit, fit lire la proclamation contre les attroupemens féditieux, et ordonna aux sociétaires de se séparer; ce qu'ils firent. Quelques chefs, à qui on donnoit le nom de tribuns, furent arrêtés et conduits au bureau de police.

Le nombre des frégates et autres petits bâtimens de guerre pris sur les françois, les Espagnols et les Hollandois, est si considérable et la liste s'en augmente tellement tous les jours, que l'amirauté vient de donner ordre de suspendre provisoirement toute construction de

frégates dans les chantiers du Roi.

De Carlsrube , le 7 Aoât. La Princesse Frédérique de Bade épouse S. M. le Roi de Suède. Elle est partie ce matin avec ses augustes parens pour se rendre à Weimar, d'autres disent à Leipsick, où le mariage doit se célébrer. C'est pendant son sejour à St. Pétersbourg, que S. M. en a concer le projet et son envoyé ici en la lété le çu le projet, et son envoyé ici en la leté le

De Weizlar, le 10 Août. La fête du 10 Août a été célébrée aujourd'hui avec beaucoup d'appareil par les françois. Dès 4 heures du matin, le bruit du canon an-nonça cette solemnité. Au milieu de la plaine située à une demie lieue d'ici, derrière le couvent d'Aldenberg, avoit été élevée un autel de la liberté, avec une haute pyramide décorée d'emblèmes et d'inscriptions analogues. Environ 6000 hommes de troupes détachées des différentes divisions de l'armée de Sambre et Meuse, se rassemblèrent autour de cette pyramide et formèrent un quarré. A 10 heures, le général en chef Hoche arriva, accompagné de plus de 40 généraux et adjudans-généraux; ils parcoururent le front de chaque ligne du quarré, et parlèrent amicalement aux soldats. Pendant ce tems, une nombreuse musique jouoit des airs patriotiques, et l'artillerie se faisoit entendre. A 11 heures, le général Hoche environné de tous les généraux, se rendit devant l'autel de la liberté, et là il adressa aux soldats un discours relatit à la fête. En voici le pafsage le plus remarquable : Cependant, amis, je ne dois pas vous le dissimiler, vous ne devez pas encore vous dessair de ces armes terribles avec lesquelles vous avez sant de fois fixé la victoire. Avant de le faire, peut-être aurons-nous à assurer la tranquillité de l'intérieur, que des fanatiques & des rébelles aux loix répu- N blicaines essayent de troubler. Combien ils s'abusent, ces perfides ennemis! sans songer au peuple, sans songer à vous, ils méditent de rendre la France à l'esclavage dont vous l'avez affranchie pour toujours. Semblables aux conseillers de Louis XVI. avant la journée du 10 Août, ils espèrent nous redonner des maîtres; le fanatisme, l'intrigue, la corruption, le désordre dans les finances, l'avilissement de nos institutions républicaines & des hommes qui ont rendu de grands services, voilà les armes qu'ils employent pour arriver à une dissolution sociale qu'ils diront être l'effet des circonstances. Nous leur opposerons la loyauté, le courage, le désintéressement, l'amour des vertus dont ils ne connoissent que le nom, & ils seront vaincus. Mais, j'en suis certain, voire présence & la fermeté du gouvernement suffiront au maintien de la constitution que je jure avec

vous de maintenir dans toute sa pûreté.

Ce discours sut accueilli par les cris de vive la République; il sut ensuite distribué imprimé aux foldats. Alors commencerent les exercices militaires. La division de Lefebvre s'empara d'une hauteur occupée par celle de Championnet, soutenue par une partie de celle de Grenier. Ce combat simulé dura jusqu'à 3 heures: alors la généralité se rendit au couvent d'Aldenberg où elle dina; l'on fit distribuer aux foldats du pain et de la viande, ainsi que du vin et de l'eau de vie. Ce foir, il sera tiré

un feu d'artifice.